

Conditions générales de vente (CGV)

1. Parties contractantes

Les parties contractantes sont le client et l'association qui propose sa marchandise via sa boutique en ligne, généralement à l'intention des membres de l'association. La société Ochsner Sport AG (ci-après "OCHSNER SPORT") est le fournisseur des produits commandés.

2. Domaine d'application

Les présentes conditions générales (ci-après "CGV") s'appliquent exclusivement aux relations commerciales entre l'association et le client. L'Association ne reconnaît pas les conditions contraires ou divergentes des présentes CGV et les contredit expressément par la présente. Les conditions contradictoires du client ne sont valables que si l'association y consent expressément par écrit.

L'association se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGV.

3. Conclusion du contrat

L'offre, c'est-à-dire toutes les informations relatives à la marchandise et aux prix figurant dans la boutique en ligne (ci-après l'"offre") s'adresse exclusivement aux clients ayant leur domicile/siège en Suisse et au Liechtenstein. Toutes les informations relatives à l'offre sont sans engagement pour l'association et ne représentent pas une requête au sens juridique du terme. L'association se réserve le droit de modifier à tout moment les offres, c'est-à-dire l'assortiment et les prix. Les images présentées dans les catalogues de la marchandise, les prospectus, les publicités, dans la boutique en ligne, etc. servent exclusivement d'illustration et sont sans engagement pour l'association.

En envoyant la commande de la marchandise lors du processus de commande de la boutique en ligne, le client soumet une offre ferme qu'il ne peut plus modifier. Après la réception de la commande du client via la boutique en ligne par l'association, une confirmation de commande automatique avec un numéro de commande sera envoyée au client par courrier électronique. Cette confirmation de commande par courrier électronique ne représente pas une acceptation de l'offre ferme du client et aucun contrat n'entre en vigueur. Ce n'est qu'après l'envoi de la marchandise commandée par le client qu'un contrat entre en vigueur. En cas de non-disponibilité de la marchandise commandée, l'association se réserve expressément le droit de ne pas procéder à la livraison. Dans ce cas, le client en sera immédiatement informé et les paiements déjà effectués seront remboursés dans les plus brefs délais par l'association.

Les prix indiqués dans la boutique en ligne sont en francs suisses (CHF), TVA légale en vigueur incluse et n'incluent pas les frais de port. Le prix en vigueur au moment de la commande est valable.

L'âge minimum pour effectuer une commande dans la boutique en ligne est de 18 ans.

4. Identité du contractant

Sauf mention expresse contraire, le contrat est conclu avec l'association. L'adresse de l'association est la suivante :

Sports-Réunis de Delémont
Case Postale 321
2800 Delémont
srd.secretariat@bluewin.ch

5. Livraison

La marchandise est livrée par un transporteur mandaté par OCHSNER SPORT à l'adresse souhaitée par le client dans lors de la commande, exclusivement en Suisse et au Liechtenstein.

Les éventuels frais d'expédition sont communiqués dans le cadre de la procédure de commande. Des conditions d'expédition particulières s'appliquent à certaines catégories de marchandises et des frais d'assemblage et/ou d'expédition supplémentaires peuvent s'appliquer. Les données de la boutique en ligne font foi et peuvent être modifiées à tout moment en ce qui concerne les coûts, les frais, les conditions de montage et/ou d'expédition.

Les informations relatives aux délais de livraison mentionnées lors de la commande dans la boutique en ligne sont sans engagement et peuvent à tout moment être modifiées par l'association ou OCHSNER SPORT, même après la réception de l'offre ferme du client ou après l'envoi de la confirmation de commande automatique par courrier électronique. En cas de commandes passées le week-end, les jours fériés ou les jours de semaine après 17h, la livraison dans le délai indiqué lors de la commande ne peut pas être garantie.

Des livraisons partielles sont possibles, dans la mesure où cela est acceptable pour le client. Des frais d'expédition supplémentaires ne s'appliquent qu'en cas d'accord explicite.

6. Paiement / Réserve de propriété

Le client peut payer à l'aide des moyens de paiement indiqués dans la boutique en ligne.

La marchandise livrée reste la propriété de OCHSNER SPORT jusqu'au paiement intégral du montant de la facture par le client. OCHSNER SPORT est en droit d'inscrire la réserve de propriété au registre de réserve de propriété.

7. Réclamation / Garantie

Après la livraison par le transporteur, le client doit immédiatement examiner la marchandise afin de détecter les éventuels défauts. Les réclamations du client doivent être faites immédiatement, au plus tard dans les 14 jours suivant la livraison de la marchandise au client, tant au transporteur qu'à OCHSNER SPORT. Les défauts qui n'étaient pas reconnaissables lors de l'examen immédiat en bonne et due forme par le client (défauts cachés), doivent être signalés au transporteur et à OCHSNER SPORT immédiatement après leur découverte.

L'association assume la garantie pour absence de défauts de la marchandise livrée pendant un délai de 2 ans. Le délai de 2 ans commence à courir à compter de l'envoi de la marchandise commandée au client. Pendant cette période, tous les défauts couverts par la garantie seront réparés gratuitement, à condition que le client ait émis la réclamation en temps opportun. Les droits à garantie du client sont limités au remplacement de l'article défectueux ou à la correction du défaut, à l'exclusion de tous les autres droits éventuels, notamment l'indemnisation pour dommages directs ou indirects. OCHSNER SPORT décide, à sa discrétion, de la livraison de remplacement ou de l'élimination des défauts. Le droit à la garantie expire en cas de dommages résultant d'une manipulation et d'une utilisation inappropriées de la marchandise.

8. Protection des données

L'association et OCHSNER SPORT accorde une grande importance à la protection des données personnelles du client. De plus amples informations au sujet du traitement des données par l'association et OCHSNER SPORT sont disponibles dans les dispositions relatives à la protection des données de l'association et OCHSNER SPORT.

9. Responsabilité

L'association décline toute responsabilité, dans les limites autorisées par la loi, pour tous les dommages directs et indirects, résultants de l'utilisation de la boutique en ligne ou dans le cadre de commandes de marchandises ou de la conclusion de contrats via la boutique en ligne. En particulier, l'association décline toute responsabilité en cas de négligence légère ou moyenne. De même, l'association n'assume aucune responsabilité contractuelle ou non contractuelle pour les dommages causés par des auxiliaires appelés à fournir des services.

10. Droit applicable / Juridiction

Toutes les relations juridiques entre le client et l'association sont soumises au droit suisse. La Convention de Vienne n'est pas applicable.

Le lieu de juridiction compétent pour tout litige découlant des relations juridiques entre l'association et le client ou s'y rapportant est le siège de l'association.

11. Clause salvatrice

Si certaines dispositions des CGV étaient ou devenaient sans effet ou si les CGV devaient comporter des lacunes imprévues, la validité des autres dispositions ou des CGV dans leur ensemble ne s'en verrait pas affectée. Le droit dispositif remplace les dispositions invalides ou manquantes.